

CPER Professeur Documentaliste - 13-04-15

Compte-rendu rédigé par Lucie Corbin

Excusés : Lionel Nègre, représentant chef d'établissement => membre qui sera à renouveler car a été muté et Eric Heilmann.

Présents : Sophie Demonceaux, Delphine Valence, Sophie Genelot, Florence Duroy-Maziere, Johann Jambu, Didier Bouillon (IA-IPR EVS), Sacha Bernard (étudiant), Lucie Corbin, Alain Bouley, Ariane Picard.

ODJ

- 1- Bilan de l'année 14-15 et prospective M1
- 2- Bilan de l'année 14-15 et prospective M2
- 3- Modification Maquette pour le M1 suite aux modifications du Master 1 IMI

I. Bilan pour les M2

A. Picard intervient en tant que responsable de parcours Professeur documentaliste + porteuse des remarques des étudiants M2 : cette année a été très compliquée avec bcp de cas de figures d'étudiants :

- M2A classiques (issus du M1 MEEF) :

Tout s'est bien passé pour les cours comme pour les visites. Un plan de formation de 320h qui se tient et fonctionne bien même si cela fait des semaines très chargées au final, avec des contraintes et exigences de différentes natures difficiles à concilier entre le terrain, la formation initiale et les exigences de validation (contrôle continu) qui y sont liées .

Prise de fonction en établissement au début d'année un peu difficile (mais cela est souvent le cas).

M. Bouillon : le Recteur a été alerté de la charge de travail lourde surtout pour les profs doc (statut particulier avec les CPE / aux enseignants qui sont à 9h) => vont voir si peuvent faire quelque chose.

L'autre problème qui se pose est celui des affectations car il est difficile de trouver des postes autour de Dijon. Difficultés pour les affectations car elles doivent se faire sur postes vacants => cela a entraîné des situations un peu compliquées pour certains avec des éloignements entre lieu de formation – lieu d'affectation (l'une à Auxerre cette année, l'autre à Matour). Au vu des postes à priori réservés pour les M2 alternants 2015-2016, M. Bouillon précise que les difficultés de ce type devraient être moindres à la rentrée prochaine.

A. Picard souligne aussi que des difficultés viennent parfois des compléments de postes (titulaires ou vacataires) pas toujours très coopératifs ou de situations d'établissement parfois difficiles pour un jeune en formation.

M. Bouillon : question du transversal => comment sont répartis les étudiants ? est-ce que les étudiants M2 Professeurs documentalistes sont avec des étudiants enseignants de discipline ? est-ce que cela marche bien ?

S. Bernard : regroupements avec les HG, les Sc. gestion, musique, CPE... ça marche plutôt bien...

CPER Professeur Documentaliste - 13-04-15

S. Genelot : Certains enseignants souhaiteraient un plus grand brassage des disciplines même si cela n'est pas partagé par tous, ce plus grand brassage serait plus proche de la réalité du terrain surtout pour les questions professionnelles.

M. Bouillon : le Recteur voudrait qu'on introduise de nouvelles thématiques comme les relations avec les parents => Question : à qui faut-il s'adresser à l'ESPE pour participer à la réflexion sur la modification de cette formation du tronc commun ?

L. Corbin : Il y a déjà dans la formation un module d'enseignement sur les relations entre l'école et la famille que nous avons monté en collaboration directe avec le Rectorat (représenté par Mme Valtat). Il y a une réflexion à l'heure actuelle sur le tronc commun. Nous attendons les textes de cadrage même si notre ESPE répond déjà bien aux demandes.

A. Picard => les étudiants sont contents du brassage entre les disciplines mais regrettent que les enseignants ne tiennent pas plus compte de leur discipline et spécificité. Ils trouvent qu'ils ne sont pas assez pris en compte.

S. Genelot : les étudiants s'auto-censurent aussi, ils ont des représentations pas forcément justes. Par ex : pour le module *évaluation*, les étudiants Professeurs documentalistes pensent qu'ils n'évaluent pas...

F. Duroy-Maziere : va intervenir sur les 3C (Centres de Connaissance et de culture) avec les CPE mais ça serait bien de faire un module commun entre CPE et Prof doc.

L. Corbin : il y a une vraie demande de la part des CPE dans ce sens. Possible également réfléchir à des "échanges d'enseignants" entre les deux parcours...

M. Bouillon : il y a aussi les thématiques du climat scolaire, des relations avec les parents etc. qui pourraient intéresser tous les étudiants et pas seulement les professeurs documentalistes.

S. Genelot et L. Corbin : cela est déjà fait dans le transversal à l'heure actuelle => cf. descriptif de la formation transversale.

- **M2A parcours adaptés (déjà titulaire d'un autre master ou sans obligation de validation de master)**

A. Picard : Un peu difficile à mettre en place en début d'année => bcp de questions même si on a répondu vite à la demande avec des entretiens individuels conduits vers le 20 septembre mais ça n'allait pas encore assez vite => bcp d'angoisse : évalué ou pas ? même visite ou pas ?

A. Bouley : il y a eu aussi des modifications par rapport au volume horaire au fur et à mesure de l'année... doivent remplir un document à transmettre à leur inspecteur. Seront soumis à l'avis du Directeur sans savoir les critères : « en fonction de leur implication » c'est très vague et source d'angoisse pour eux...

A. Picard : Pb de l'hétérogénéité entre les M2 : ceux des parcours adaptés qui ne sont pas évalués alors que les autres oui... et pourtant bien que n'ayant pas d'évaluations à passer, ils semblent estimer qu'on leur en demande trop et que l'on ne prend pas suffisamment en compte le fait qu'ils sont déjà titulaires d'un master...

CPER Professeur Documentaliste - 13-04-15

De plus, cas spécifique et particulier de la Documentation : les étudiants déjà titulaires de master viennent de formation initiale autre que Documentation ou Sciences de l'information Communication (viennent de formations musée, patrimoine, etc.) => manque de connaissances relatives à l'information-documentation (en milieu scolaire ou non). Ces étudiants auraient besoin de suivre certains cours de M1 pour se mettre à niveau en bibliothéconomie, référencement des documents, logiciel documentaire, etc.

L'hétérogénéité se complexifie encore avec les M2B qui sont évalués mais qui ne sont pas stagiaires.

- **M2B = étudiants titulaires du M1 MEEF mais qui n'ont pas eu le concours => en Documentation, tous les étudiants reçus-collés ont choisi de monter en M2 et non de faire la prépa Concours.**

A. Picard : Les stages ont bien fonctionné cette année. D. Bouillon et F. Duroy-Maziere soulignent que les lieux de stages sont plus faciles à trouver, de plus les étudiants sont placés en binôme.

Pour les non lauréats de concours => A partir de l'année prochaine il n'y aura plus de dispositif « prépa concours » donc tous devront de toute façon monter en M2.

Les M2B disent qu'ils entendent bcp les M2A se plaindre de leur situation alors qu'ils ont eu le concours... selon les M2B, les M2A feraient mieux de s'investir plus positivement dans la formation car ils ont réussi le concours... Cela génère donc des tensions et chacun se « fige » dans son coin.

Pour l'année prochaine : proposition de remplacer certaines Ec du M2 par du *renforcement disciplinaire*, les Ec. non effectuées par les M2B se feraient l'année d'après durant l'année de stagiaire alternants => cf. document Prévisionnel distribué.

Sophie G : Ne pourrait-on pas faire la même chose (remplacement d'Ec) sur des Ec disciplinaires ?

Réponses de J. Jambu et F. Duroy-Maziere : plus difficile car le disciplinaire de M2 est très utile pour préparer le concours aussi, le CAPES de Documentation étant un concours très professionnalisé (plus peut-être que les autres concours).

A. Picard : pour tous les M2, pb des séminaires recherche disciplinaire UFR (18h) qui n'ont pas pu être mis en place cette année pour des questions d'EDT.

II. Bilan pour les M1

S. Bernard (étudiant) : maquette lourde mais en même temps nécessaire avec la préparation au concours et le fait que bcp d'étudiants viennent de tous horizons, cela permet de remettre tout le monde « au niveau ». Donc globalement pas trop d'avis négatif par rapport à la maquette.

Pb de quelques cours qui sont très « documentation d'entreprise » du fait de la mutualisation avec le Master IMI. Mais d'autres cours faits dans l'IMI sont très appréciés et très importants donc cela dépend des thématiques.

CPER Professeur Documentaliste - 13-04-15

Les plus : des modalités d'évaluation différentes proposées entre les IMI et les MEEF ce qui a été très apprécié de la part des étudiants car même si cours mutualisés, il y a une vraie prise en compte des parcours différents.

Globalement cette maquette est très bien car elle permet de remettre tout le monde à niveau et de créer une culture commune et une culture professionnelle en sciences de l'information- communication / documentation.

Question des modifications de la maquette IMI et des modifications à prévoir en conséquence pour le master MEEF:

Distribution par A. Picard de la maquette MEEF actuelle et la maquette modifiée en fonction des aménagements IMI (document prévisionnel)

Maquette MEEF prévisionnelle 2015-2016

S1 : UE1 Ec3 12h + UE3 Ec2 12h disparaissent (offre de formation IMI changée) + UE4 Ec1 baisse prévue (passage de 18h à 12h) + UE4 Ec 2 suppression de 12h (= pb de cours inadéquat pour les MEEF, cours orienté logique d'entreprise)

S2 : UE9 Ec1 baisse prévue (passage de 18h à 12h)

Discussion du groupe autour du fait qu'il faudrait peut-être revoir avec l'UFR car c'est un Master qui a été construit sur un projet pédagogique commun au départ et les choix faits par l'UFR ont des répercussions sur le Master MEEF. Il faudrait donc peut-être négocier avec l'UFR de nouveaux cours portés à la place par l'UFR. Les modifications représentent 50h de moins ce qui fait quand même bcp ; un volet important autour du numérique disparaît au S1 (particulièrement un cours très important sur « les enjeux de la société numérique ») => voir avec l'UFR les compensations possibles

S. Genelot : Est-ce qu'il ne serait pas possible d'aller chercher des mutualisations avec des modules de L3 ? => pistes à creuser de ce côté-là ? certainement des difficultés d'EDT mais il faudrait regarder.

A. Picard : Malgré les modifications actées en IMI, les passerelles prévues initialement entre les différents masters du département restent possibles.

La scolarité vient d'envoyer un mail aux responsables de parcours pour les prévenir que les propositions de modifications de maquette doivent remonter pour le 18 Mai au plus tard, avant passage devant les différentes instances.

FIN de la réunion à 16h30. A été laissée en suspens la question des stages 2015-2016 (modalités prévues et périodes) : non abordée faute de temps.